

**Nettoyant toutes surfaces -
prêt à l'emploi****Caractéristiques physico-
chimiques :**

Aspect : liquide
Couleur : incolore
Odeur : alcoolisée citronnée
pH à l'état pur : $7,5 \pm 0,5$
Densité à 20°C : $0,990 \pm 0,005$
Point éclair : 61°C
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton 12 x 1L poignée.
Carton 6 x 750ml. Pistolet.

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

**Produit destiné à un usage
uniquement professionnel**

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 21.09.2009
Date de révision 4 : 11.07.2017

NOVO NETOL

Code : NETOL

NATURE CHIMIQUE

- Ethanol
- Butoxyéthanol
- Tensio actif non ionique
- Composition parfumante

USAGES ET PROPRIETES

NOVO NETOL, solution hydro alcoolique à tensio actif au pouvoir mouillant élevé, remplace avantageusement l'alcool à brûler.

NOVO NETOL est particulièrement recommandé pour l'entretien des surfaces modernes (meubler de bureau, téléphone, écran de télévision*, écran d'ordinateur*, surfaces vitrées, poignées de portes, peintures lavables, surfaces émaillées, etc.). NOVO NETOL s'étale facilement, nettoie instantanément, sèche rapidement, ne laisse ni trace, ni auréole.

* Ne pas appliquer sur les écrans LCD, LED et PLASMA.

MODE D'EMPLOI

Passer un chiffon propre ou une lingette imprégnée de NOVO NETOL sur la surface à entretenir. Essuyer si nécessaire, avec un chiffon propre non pelucheux ou avec une ouate industrielle de bonne qualité.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Port des gants de ménage recommandé.
- Fermer l'emballage de 1L après utilisation.
- Ne pas manipuler près d'une source d'ignition.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage
 Etiquetage additionnel

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90